

# FÊTE DES ENFANTS

## De l'U.S. IVRY 2022

Les pays des 5 continents

Mercredi 6 Avril 2022


A 13h30 Fin estimée vers 17h

**Attention !**

Passé vaccinal  
obligatoire pour  
toutes les personnes  
à partir de 16 ans  
pass'sanitaire pour  
les 12 ans à 15 ans

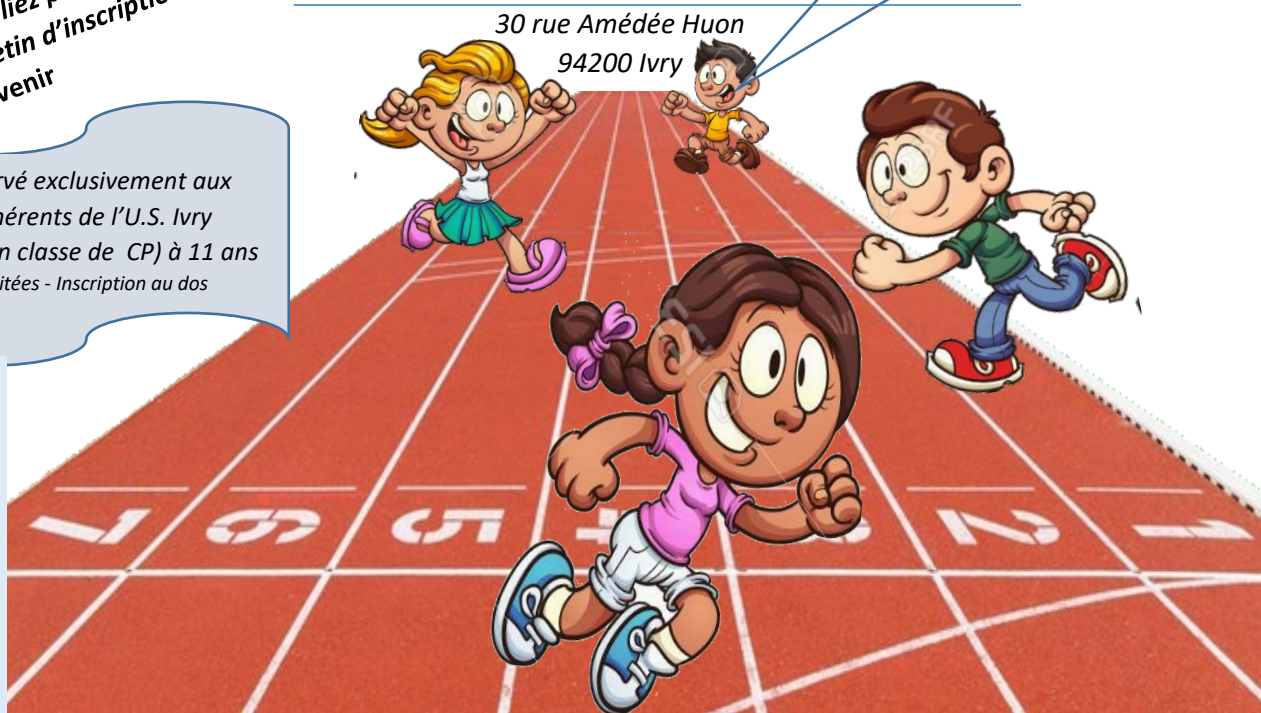
**Complexe Sportif  
Venise Gosnat**

30 rue Amédée Huon  
94200 Ivry

 Pour commencer  
rapidement les activités,  
n'oubliez pas de remplir le  
bulletin d'inscription avant  
de venir

Réservé exclusivement aux  
adhérents de l'U.S. Ivry  
6 ans (en classe de CP) à 11 ans  
Places limitées - Inscription au dos

Ne pas jeter sur la voie publique



**U.S. IVRY**

Imprimé par l'U.S. Ivry  
Siret N° : 78572147300029 – Préfecture de Créteil

**IVRY**  
SEINE

## FETE DES ENFANTS 6 AVRIL 2022

Seuls les adhérents à l'US Ivry peuvent participer à cette initiative.

### Places limitées

#### Programme :

✓ De 13h30 inscriptions (pour gagner du temps remplissez ce bulletin et apportez-le au jour de la fête).

⚠ **Les enfants ne seront plus acceptés après 14h00**

✓ De 14h00 à 16h00 défis sur des ateliers sportifs

✓ De 16h00 à 17h00 moment convivial.

**Parents, nous avons besoin de vous ! 😊 Avec un pass'sanitaire valide !**

Que diriez-vous d'accompagner une équipe d'enfants sur les différentes étapes de la fête tout au long de l'après-midi.

Si ce rôle d'accompagnateur vous tente merci de contacter [rachida@usivry.org](mailto:rachida@usivry.org) au **01.45.15.07.90** aux heures d'ouvertures du siège de l'US Ivry.

Attention pour les enfants qui rentrent seuls merci de fournir une autorisation parentale.

**Bulletin d'inscription à rapporter uniquement le  
jour de la rencontre le 6 avril 2022 à 13h30**

**NOM :**

**PRENOM :**

**DATE DE NAISSANCE :** / **AGE :**

**SECTION (sport) :**

**NUMERO DE TELEPHONE DES PARENTS (obligatoire) :**

*Les enfants sont pris en charge le temps de l'activité en dehors des heures indiquées sur ce tract, ils sont sous la responsabilité des parents.*

*Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un enfant qui ne serait pas de l'US Ivry ou qui n'aurait pas l'âge indiqué (de **6 ans** (en classe de CP) à **11 ans**).*